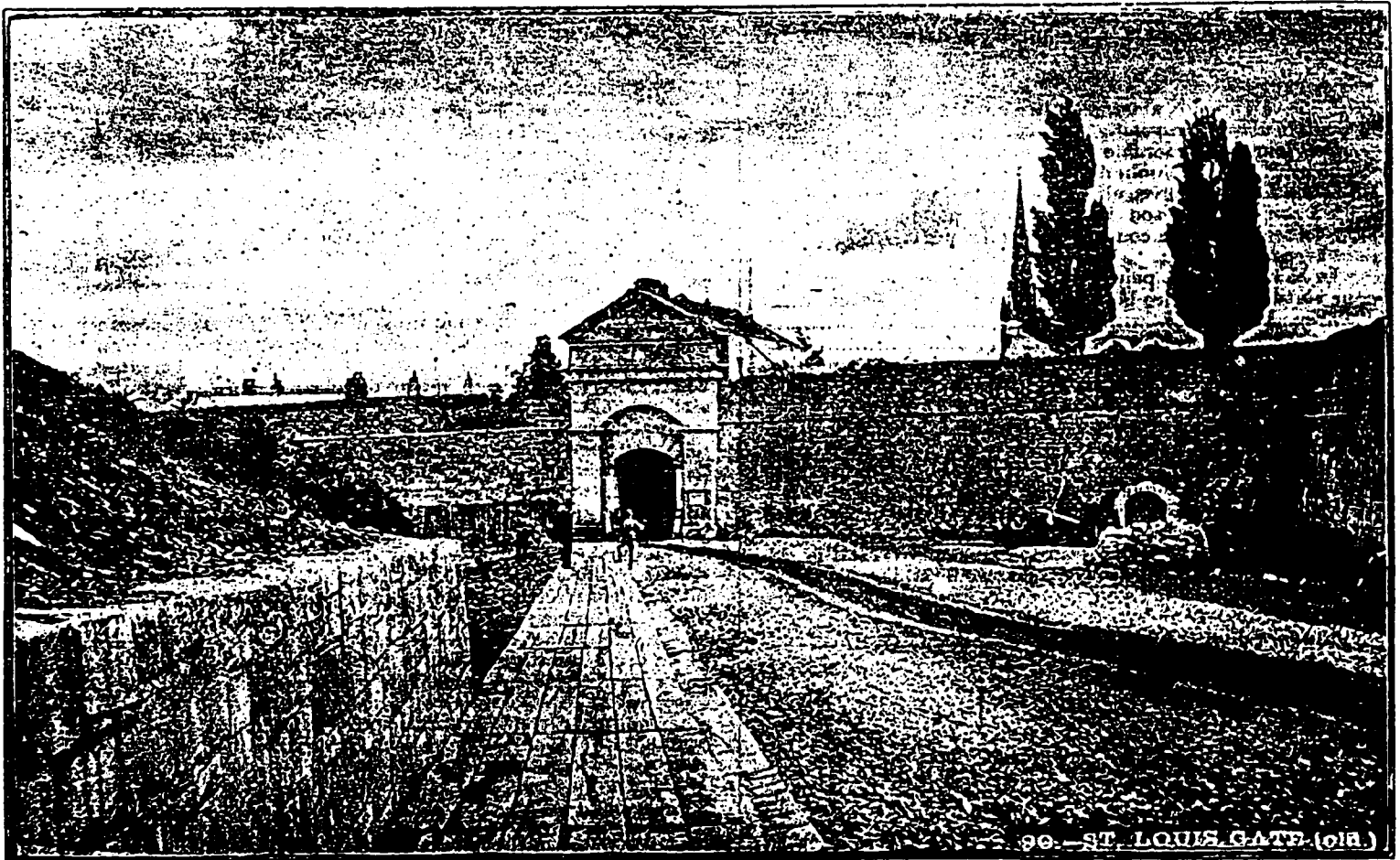


à lui seul un revenu clair et net pour une femme. Cette occupation vaut bien, à tout prendre, la broderie sur mousseline, ou sur canvas, qui devrait être considérée seulement comme une distraction, succédant à des travaux plus utiles. De plus, cet art permet une foule de soins, que l'on ne prendrait pas, ou que l'on prendrait irrégulièrement, si l'on devait toujours recourir à une aiguille étrangère : on saura réparer à temps un robe un peu usée, renouveler un corsage, changer une garniture, mettre enfin tous les objets servant à la toilette en rapport avec les exigences de la mode.

EMMELINE

Nous traitons avec les auteurs pour l'achat d'œuvres inédites, en prose ou en vers, de quelque nature qu'elles soient. Les correspondances à ce sujet se font avec le bureau de rédaction, et sont strictement confidentielles.

A l'assemblée régulière trimestrielle de la Chambre de Commerce de Québec, tenue le 6 novembre courant, M. le président Turner a parlé en homme d'affaires de la question des pêcheurs du Labrador et de la Baie des Chaleurs. On a rappelé la suggestion de M. Tarte : puisque, disait-il, les habitants de cette partie du pays ne peuvent y trouver leur vie et que, chaque année, le gouvernement est obligé de leur venir en aide, pourquoi ne pas les transporter en bloc dans un centre agricole et leur faire désertir à jamais cette lande inutile ? Cette étrange proposition a été reproduite avec faveur par une certaine presse. Au nom du commerce et du bon sens, M. Turner a démontré qu'il importe de soutenir les pêcheurs dans les années mauvaises et de les maintenir où ils sont, parce que nous en avons besoin. "Qui, eux disparus alimenterait nos marchés aux poissons ? a-t-il dit. Laissez-les continuer d'être d'excellents pêcheurs, quoique pauvres et misérables : vous en feriez, à grands frais, de mauvais agriculteurs." Plusieurs autres sujets importants ont occupé la séance. Nous y reviendrons.



Ancienne Porte Saint-Louis

LA LANGUE ET L'IDÉE

Il se livre dans Manitoba, une bataille à laquelle nous ne saurions rester indifférent. On veut y abolir la langue française, qui est celle de la minorité, et le système, présentement en vigueur, des écoles séparées. Ce système, on le sait, est fondé sur le principe de la liberté de conscience, et permet aux catholiques d'avoir des écoles spéciales pour l'éducation de leurs enfants. Sous prétexte d'économie, le gouvernement se propose de modifier la loi existante, de forcer les catholiques à contribuer à l'entretien des écoles protestantes, et d'enlever les subventions ordinaires aux écoles de la minorité. En même temps, on décrète pratiquement la suppression de la langue française comme langue officielle, en ne publiant qu'en anglais la Gazette officielle de Manitoba.

On s'attaque donc, en même temps, à la langue française et

à l'idée catholique. Au nom de la constitution, des droits acquis, de la liberté de conscience, nos compatriotes de Manitoba ont protesté contre ces injustices, dans une grande assemblée tenue à Saint-Boniface, le 28 octobre dernier. Leur cause est de celles qui intéressent non-seulement une province mais quiconque aime la liberté. Nous sommes avec eux de sentiment, de conviction, et, au besoin, d'action.

Nous fournirons gratis la série déjà parue du roman NICOLAS PERROT à toute personne qui s'abonnera à la REVUE DE QUÉBEC. On peut s'abonner à l'année, au mois ou à la semaine.

Les dames voudront bien porter attention à l'article d'économie domestique que nous publions dans le présent numéro de la REVUE, et qui est la première d'une série de causeries intimes spécialement faites pour elles. Nous voulons donner un soin particulier à cette partie de notre programme, et, à ce sujet, nous promettons à nos lectrices, — pour prochainement — d'agréables surprises.